

DISCOURS DE PR. V. MARIMOUTOU, SECRETAIRE GENERAL DE LA COI

**ATELIER DE PARTAGE D'EXPERIENCES DANS LE CADRE DE LA
FORMULATION DE LA STRATEGIE REGIONALE DE LA RECHERCHE ET
INNOVATION DE L'OCEAN INDIEN**

15 au 17 Avril 2024 |Ebène- Maurice

Madame la cheffe de coopération de la Délégation de l'Union européenne,
Madame et Messieurs les représentants de l'Organisation des Etats ACP,
Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,
Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi d'entrer dans le vif du sujet de manière quelque peu abrupte. Le changement climatique, la pollution et la surexploitation font peser une grave menace sur la durabilité des ressources et des services océaniques. Ce qui caractérise le monde d'aujourd'hui, ce sont les dérèglements globaux, des disruptions qui mettent péril le système-Terre que l'on croyait résistant à tout, même à l'Homme.

Maintenir le statu quo, continuer d'agir avec les mêmes recettes qui ont produit autant de richesses que de dévastations, relèvent, au moins, de l'irresponsabilité. Dans notre région insulaire et océanique, nous devrions avoir conscience sans doute plus qu'ailleurs de l'importance de l'océan dans les grands équilibres naturels comme dans la vie de nos populations.

Au niveau mondial, l'océan fournit des biens et des services d'une valeur de 2,5 billions de dollars par an et sa valeur patrimoniale est estimée à 24 000 milliards de dollars. Ces chiffres sont tellement prodigieux qu'on est tenté de croire que tous les pays du monde, et nos îles notamment, peuvent

tirer profit de cette manne socioéconomique. Mais 70 % du produit marin brut dépendent de la bonne santé des océans.

Pour nos îles de l'Indianocéanie qui sont, dans les faits, des Etats-océan, force est de souligner l'opportunité qui s'ouvre à elles : elles peuvent, ou plutôt elles devraient, être à l'avant-garde d'une économie bleue durable, innovante, génératrice de revenus, fondée sur la science et respectueuse des équilibres écologiques. C'était d'ailleurs l'esprit de la Déclaration de Moroni sur l'action climatique et l'économie bleue en Afrique sous l'égide de la présidence comorienne de l'Union africaine en juin 2023.

A la COI, nous sommes convaincus de la nécessité d'investir l'océan en mobilisant la recherche scientifique et l'innovation, avec les Etats membres et les opérateurs économiques, en collaboration avec les partenaires au développement et les autres espaces insulaires. D'ores et déjà, plusieurs de nos projets s'inscrivent dans ce mouvement partenarial en lien avec la feuille de route de la Décennie de l'océan pour l'Afrique.

L'économie bleue de la région de l'océan Indien est appelée à connaître une croissance substantielle au cours de la prochaine décennie. Pour ce faire, il faut toutefois que cette croissance se fasse d'une manière radicalement plus équitable et durable.

Conformément à notre plan d'action régional de l'économie bleue qui recommande, entre autres, « d'innover et de développer de nouvelles manières de valoriser le potentiel bleu par les biotechnologies et les énergies durables », la COI souhaite compléter son arsenal opérationnel par une stratégie de recherche et innovation (R&I). Il s'agit, ici, de transformer la région en un bassin de compétences sur l'ensemble des sujets insulaires, tout en répondant aux défis socioéconomiques des îles d'Afrique et, plus largement, du continent. Cette stratégie de Recherche et Innovation repose sur l'océan considéré comme un capital naturel de premier ordre et intègre un axe le défi numérique comme un axe

transversal. Les filières prioritaires visées sont l'énergie, l'informatique et la chimie verte dans l'idée d'accompagner un mouvement multiforme de transition énergétique et écologique, numérique et sociale.

Comme vous le constatez, l'ambition est grande, la tâche ardue, mais la volonté bien présente. Vos expertises réunies seront incontestablement utiles à la formulation de l'ossature de la stratégie régionale R&I. Les trois jours d'atelier permettront de faciliter l'interaction et l'échange de bonnes pratiques, de présenter les bonnes pratiques d'autres régions, de s'imprégner de l'état de l'écosystème national de R&I, entre autres. Je veillerai, pour ma part, à ce que la stratégie que nous coconstruirons avec les Etats et pour les Etats soit réaliste, appropriable.

Je réitère mes remerciements à l'Union européenne pour son soutien financier et à l'Organisation des Etats ACP pour son soutien technique, à travers son mécanisme de soutien à la politique de R&I dans le cadre du programme de R&I. Cette collaboration qui se renforce graduellement nous permet de disposer de quatre experts multidisciplinaires pour cet exercice.

Je vous souhaite de déboucher sur des résultats tangibles nous permettant d'avancer vite sur ces sujets. J'y porterai une attention toute particulière. Merci de votre aimable attention.